



L'été 2014 ne marquera pas les mémoires ! La météo fut maussade et capricieuse, le temps n'encourageant ni la baignade, ni la fréquentation touristique et ni le plein de vitamine D ! Cependant, à Rivières, nos associations ont pu assurer la fête du village en juin et le feu d'artifice est passé merveilleusement bien entre les gouttes. Le marché de pays a pu s'installer quelques lundis dans une ambiance conviviale et gourmande. Enfin, le festival "baignade interdite" a remporté un franc succès pour sa troisième édition. Je félicite et remercie toutes les

personnes qui se sont investies de près ou de loin à ces temps d'« Estivités Riviéroises ».

La rentrée de septembre s'est déroulée elle, au contraire, sous un beau soleil, et comme nos petits écoliers, les élus se sont remis au travail sur divers sujets. Vous en retrouverez quelques-uns dans ce quinzième bulletin municipal. En octobre, la démarche participative s'est concrétisée par la rencontre entre Riviérois et élus lors de notre première réunion publique de ce mandat. Cette soirée a permis un vrai temps d'échanges. Nous tenons à ce que ces rencontres se renouvellent régulièrement avec vous et que vos retours enrichissent nos prises de décisions futures. L'aboutissement des projets de Rivières passent essentiellement par là. À en croire les impatients, les mêmes d'ailleurs qui nous reprochent l'imprudence, Rivières devrait se faire en un jour et, bien sûr à moindre coût, pour ne pas dire sans dépense. Mais nous ne concevons pas nos projets sans ces temps d'échanges, temps de confrontations, temps de recherches, temps d'études, temps de réflexions et même tout simplement sans considérer le temps financier. Le temps des décisions et des concrétisations vient aussi en son temps ! La création d'un cœur de village pour Rivières est certainement l'un de nos plus grand projet à venir. L'idée n'est pas nouvelle, elle se construit déjà depuis quelques années avec tout le travail autour de notre PLU (document d'urbanisme) et la mise en place de l'assainissement au niveau du bourg. Ce projet symbole de continuité, de volonté, de créativité ne recherche qu'un seul résultat qui doit répondre à de nombreuses exigences : lien social, identité, sentiment d'appartenance, réglementations, développement durable, financements, etc... et nous prendrons tout le temps qu'il faut encore pour le réussir avec vous !

D'autres projets adaptés à leur temps, ou nés de l'intuition des élus et de la population, vont continuer à être l'essence de notre commune en 2015...

Enfin, le temps est aussi au présent, il me permet aujourd'hui de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année, qu'elles soient douces avec les proches qui vous sont chers."

Christophe HERIN

Premières dates à retenir en 2015...

Calendrier

Vendredi 9 janvier: Vœux aux agents municipaux

Samedi 10 janvier à 11h: vœux de M le Maire aux Riviérois à la salle des fêtes

Dimanche 11 janvier à 12h: repas des aînés offert par la mairie (Vous avez plus de 65 ans, habitez Rivières? si vous n'avez pas reçu l'invitation, venez la retirer à la mairie)

Vendredi 23 janvier : réunion publique du SIAEP (projet de station)

Dimanche 22 mars: élections cantonales

Vendredi 16 janvier à 20h30: réunion publique du Collectif Antenne Relais de Rivières (salle de réunion)

Jedi 05 février: carnaval de l'école

Vendredi 06 février: Soirée du comité des fêtes

Dimanche 22 mars : Bourse aux jouets

Samedi 20 juin: fête de l'école

Retrouvez ces dates sur notre site internet Flash Info à consulter régulièrement
www.mairie-rivieres.com

Réunion publique

Participation citoyenne

Le 10 octobre dernier, une quarantaine de riviérois sont venus assister et débattre lors de la première réunion publique proposée par la nouvelle équipe municipale. Les sujets se sont voulus multiples pour balayer l'ensemble des réflexions que les élus souhaitaient partager avec les administrés. La prise de décision, les compétences de la commune et l'organisation pensée par les élus pour créer des groupes de travail ouverts aux riviérois sur divers sujets ont été le fil conducteur de cette réunion. Vous trouverez au fil des articles de ce bulletin les sujets présentés lors de cette réunion publique.



La prochaine réunion publique est d'ores et déjà programmée pour fin avril, avec la présentation du budget 2015 qui sera juste voté, mais aussi la vie associative et les premiers retours des réflexions et ou actions des groupes de travail mis en place.

Article rédigé par la commission communication

Impôts locaux

Budget

Pourquoi le montant de vos impôts locaux a-t-ils augmenté cette année alors que vos élus décident de ne pas augmenter les taux depuis 3 ans?

Dans le dernier bulletin municipal de juin, nous vous présentions les taux votés par le Conseil municipal pour le calcul des impôts locaux de 2014 (taxe d'habitation, taxe foncière bâti et taxe foncière non bâti). Ces taux restent inchangés depuis 2011, c'est la volonté de vos élus depuis 3 ans de ne pas augmenter ces taux d'impôts et pourtant votre montant lui augmente quand même... quelques explications:

- La taxe d'habitation :

Elle est établie en fonction de votre situation au 1er janvier 2014. Elle est calculée sur la valeur locative nette de votre habitation, sur laquelle s'appliquent les taux votés par la commune et par l'intercommunalité. La valeur locative est revalorisée tous les ans automatiquement par les services fiscaux. Cette revalorisation annuelle signifie que même si le conseil municipal de Rivières n'augmente pas directement son taux de taxe d'habitation depuis 2011, le montant que vous payez augmente quand même de quelques % chaque année.

Elle est encaissée par la commune, et par notre communauté de communes. Elle contribue ainsi au financement des services rendus aux habitants, des équipements collectifs, ... Depuis 2011, le département de Tarn ne perçoit plus la taxe d'habitation et cette part départementale est transférée au bloc communal (communes, intercommunalité...).

- La taxe foncière :

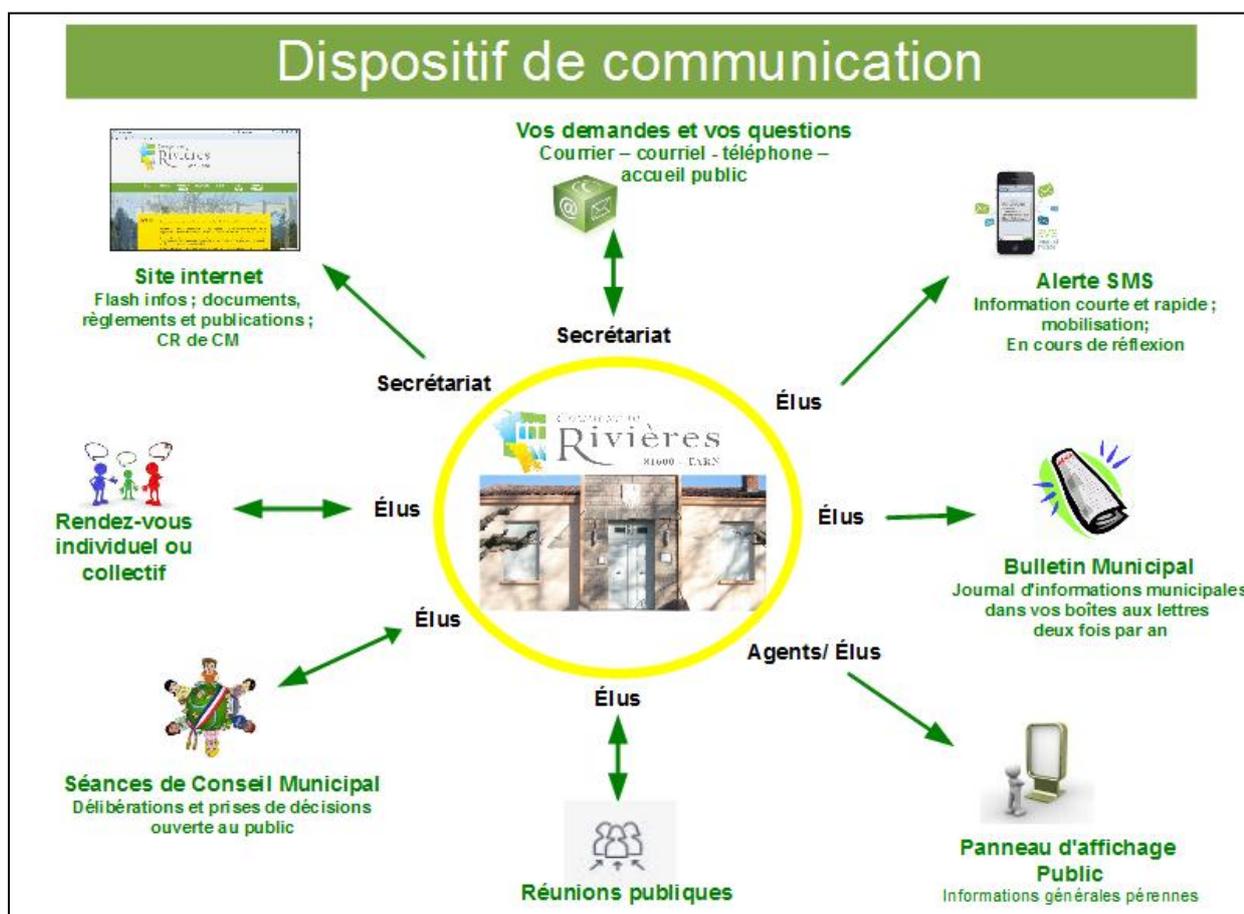
Le montant brut de la taxe foncière est le résultat du produit d'une base d'imposition (fixée par l'Etat) par les taux fixés par le département et la commune. La base d'imposition est constituée par la valeur locative cadastrale des propriétés fixée en fonction des caractéristiques de l'immeuble et de son emplacement géographique- diminuée d'un abattement forfaitaire de 50 % censé couvrir les frais de gestion et d'entretien (assurances, réparations etc.). A ce montant brut, il faut ajouter les frais de gestion perçus par l'Etat, de 3% du montant de la taxe foncière. La somme des deux donne le montant net de la taxe.

Article rédigé par la commission communication

Outils

Communication

La commune ne possède pas de service communication mais nous cherchons à l'assurer avec tous les moyens possibles pour faciliter le contact avec vous et ce, depuis quelques années déjà. Ci-dessous, un schéma qui récapitule les outils disponibles gérés par les secrétaires et élus ainsi que leur fréquence d'utilisation.



Vous pouvez toujours nous transmettre votre adresse mail, à ce jour nous en avons une centaine pour pouvoir organiser des diffusions d'informations. Votre adresse ne sera pas diffusée et nos envois se feront en copie cachée, merci de votre aide.

En 2010, le tarif très faible de la redevance au m³ traité sur Rivières ne permettait pas d'engager tous les travaux nécessaires et d'assurer le fonctionnement du service assainissement pour répondre aux exigences de loi sur l'eau. Alors que les tarifs en France avaient fortement augmenté de 2004 à 2010, (en moyenne 3,3 % par an), le prix de la redevance à Rivières sur cette même période n'a pas évolué.

En 2010, en plus de vouloir répondre à une réglementation environnementale, les élus ont décidé d'atteindre l'objectif de pouvoir proposer ce service à un maximum de foyers riviérois pour assurer un développement durable de la commune pour l'avenir. Le défi était ambitieux sachant que les subventions Agence de l'Eau avait bien fondu depuis les années 2000!

Cela s'est donc traduit par l'investissement dans une importante extension des réseaux sur la commune pour que plus de 70% des foyers riviérois puissent bénéficier du service. Enfin, une mise en conformité du service a été réalisée avec entre autre la création d'une station d'épuration fonctionnelle.

C'est pourquoi, **en décembre 2012, les élus ont été contraints de réviser fortement à la hausse les tarifs du service assainissement.** Cette nouvelle tarification s'appliquait dès la consommation 2013 facturée en 2014.

Comme expliqué dans le bulletin municipal de janvier 2013 et en réunion publique, les élus ont décidé d'appliquer un système de facturation en deux parties:

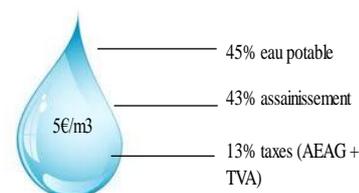
- une part fixe appelée « forfait », facturée en juin automatiquement à tout foyer branché au réseau pour accéder au service. Son montant pour 2014 est de 50€.
- une part variable calculée en fonction du volume d'eau consommé (relevé compteur SIAEP). Le calcul de la part variable se veut progressif. Ce principe de tarif par tranches de volume a été choisi pour décourager le gaspillage et rendre abordables les premiers mètres cubes indispensables à l'alimentation et à l'hygiène (0,5€/ m³ pour les 20 premiers m³, puis 1,8€ jusqu'au 80m³, etc...). Cette part est facturée en novembre, c'est la redevance assainissement.

Sur la facture de novembre, avec la redevance assainissement communale, les raccordés voient aussi apparaître la redevance pour la modernisation des réseaux. Cette deuxième redevance est comme depuis plusieurs années au profit de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG). Cette taxe est fixée pour tout le bassin Adour Garonne par l'Agence de l'eau.

Selon une étude de la Confédération Générale du Logement (CGL) publiée fin 2013, la moyenne du prix de l'eau calculée sur une consommation de 120m³ (deux services : distribution de l'eau potable et assainissement des eaux usées) s'établit à

- 4,15 €/m³ au niveau national
- 5,72€/m³ dans le Tarn.
- 5€/m³ à Rivières pour 2014, (**pour la facturation 2015, le tarif communal n'augmentera pas**)

"En 2006, l'agent immobilier m'a dit: "vous verrez à Rivières l'eau n'est pas chère!" . Effectivement, après 5 déménagements, je n'avais jamais vu ça! C'est en 2008, élue, que j'ai compris que finalement je payais un service qui ne fonctionnait plus depuis quelques années et qui déversait presque directement dans le Tarn mes eaux usées! En creusant sur ce tarif, le constat est accablant car pendant 30 ans raccordés, élus et responsables n'ont jamais anticipé le renouvellement de l'installation! Aujourd'hui, nous payons donc pour 3 générations: celle qui n'a pas préparé ces investissements, notre investissement pour assurer 30 ans de services et l'amortissement pour la génération future! Je comprends que la facture 2014 a du mal à passer..." JJ.



Répartition du prix de l'eau à Rivières en 2014

Règlement

Assainissement

Le règlement du service assainissement engage la commune à assurer le bon fonctionnement du service et engage les particuliers au respect des règles pour assurer également le bon fonctionnement.

Par exemple, tout déchet solide tel que ordures ménagères, y compris après broyage, ne doit pas être rejeté dans le réseau d'assainissement (qui est créé pour ne traiter que des eaux usées). C'est le cas des lingettes ménagère, « les poissons ne mangent pas les lingettes !! ». Les lingettes sont constituées de fibres synthétiques ultra-résistantes. Elles mettent par conséquent longtemps à se dégrader naturellement et le temps passé dans les canalisations ne permet pas leur dégradation.



Retrouvez le règlement de votre assainissement collectif sur le site internet de la mairie : www.mairie-rivieres.com rubrique assainissement.

Article rédigé par la commission communication

Assainissement individuel

Assainissement

L'installation d'un assainissement individuel est obligatoire si votre habitation est situé en dehors du zonage de l'assainissement collectif. Ce dispositif a un coût d'investissement et un coût d'entretien variable suivant les filières.

Pour déterminer le coût total d'un assainissement individuel, on doit prendre en compte :

- l'étude obligatoire, préalable à l'assainissement
- le prix d'achat de la filière (7000€ en moyenne) + frais annexes d'installation
- le coût de fonctionnement et de maintenance (vidange tous les 4 ans, contrôle SPANC tous les dix ans, remplacement, etc...)
- l'éventuel coût de relevage, selon les terrains.

N'oubliez pas qu'il existe des aides au financement qui peuvent subventionner une partie de vos travaux (éco-prêt à taux zéro et Agence de l'Eau). Pour bénéficier de ces aides Agence de l'eau, veuillez vous rapprocher du SPANC, service de Tarn et Dadou, soit par téléphone 0800 007 236 (appel gratuit depuis un poste fixe) soit par courriel (voir sur le site internet <http://environnement.ted.fr>).

Article rédigé par la commission communication

Station eau potable

Eau

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) du GAILLACOIS dessert près de 11000 logements répartis sur l'ensemble des 27 communes adhérentes. Toujours soucieux d'apporter un service public de qualité, il projette la construction d'une nouvelle Usine de Traitement de l'eau. Cette nouvelle installation est rendue indispensable en raison

de la qualité de l'eau du Tarn et des réglementations sanitaires concernant la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine toujours plus drastiques. Cette opération a fait l'objet d'un appel d'offres européen. Le lauréat est le Groupement d'Entreprises STEREAU France Sud (groupe SAUR) chargée du process et des équipements et SAS VIGIER Génie Civil Environnement chargée de l'exécution des travaux de gros œuvre.

Le démarrage des travaux est prévu au premier trimestre 2015. La durée prévisionnelle totale du chantier est d'environ 2 ans. L'ancienne usine dont la première tranche date de 1950 sera démolie après mise en service de la nouvelle unité. D'un montant global de 11 millions d'euros hors taxes, cette opération bénéficie de subventions du Conseil général et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne à hauteur de 4 millions et d'une avance remboursable de 1 million. Un emprunt sur 30 ans auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations couvre le solde. Prévu depuis plusieurs années, le financement de la nouvelle usine est



d'ores et déjà intégré dans les projections budgétaires et tarifaires présentées aux délégués des conseils municipaux membres du Comité syndical. Une réunion publique de présentation de l'ensemble de cette opération est programmée le **vendredi 23 janvier 2015 à 20h30 à la salle communale.**

Eclairage public

Economie

Programmation pour 2015

Sur notre commune, il existe à ce jour 164 points lumineux qui représentent une facture énergétique de 6000€/an pour 2013. Comme au cours du mandat précédent, une réflexion est menée par les nouveaux élus pour continuer à améliorer, entretenir, renouveler le service de l'éclairage public et faire que la facture n'augmente pas voire puisse baisser. L'augmentation du prix de l'électricité pousse à chercher des solutions d'économies pour ne pas voir cette charge trop augmenter à l'avenir, l'éclairage est l'un des points ciblés. En dehors de l'aspect économique, il y a une recherche de cohérence sur la commune pour permettre de répondre aux besoins sans gaspillage et en limitant la pollution lumineuse.



Le Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn (SEDT) propose un soutien technique, administratif et comptable aux communes pour les projets d'éclairage public. C'est donc en partenariat avec le syndicat que les futures programmations d'investissement sont étudiées.

Pour 2015, un programme d'investissement de 25 000€ environ est prévu sur la commune de Rivières, subventionné à hauteur de 70% par le SEDT pour :

- réaliser des travaux au niveau du hameau des Vignes du Bois (faire de nouvelles installations...)
- réaliser du renouvellement et un essai de diminution des points lumineux sur le chemin piétonnier qui longe le Tarn au niveau de la zone de baignade en milieu naturel à Aiguelèze. L'objectif de cette opération : remplacer un luminaire sur deux par un

système basse consommation et supprimer un luminaire sur deux. Pendant la phase expérimentale d'un mois, les vieux luminaires devant être supprimés resteront en place mais éteints. Si le résultat est satisfaisant les mâts et lampadaires seront alors retirés, et conservés pour dépanner des luminaires identiques.

Opération Jour de la nuit du 20 septembre 2014

Le jour de la nuit est une opération qui invite à réfléchir sur l'impact de l'éclairage public. Depuis 2009, de nombreux partenaires participent, notamment "Agir pour l'Environnement" qui coordonne avec le ministère de l'écologie du Développement Durable et de l'énergie, l'association des maires de France, diverses associations environnementales, divers collectifs citoyens.

Cette opération porte sur trois constats liés à la pollution lumineuse artificielle, celle-ci :

- Déstabilise les écosystèmes (papillons de nuit, chauves souris, oiseaux, animaux sauvages, les riverains)
- Dissous la voûte céleste sous un halo lumineux
- provoque un gaspillage énergétique important (38 % des consommations électriques en France, source ADEME)

Cette année, la commune de Rivières a fait partie des 304 collectivités de France à participer à cet événement le 20 septembre 2014 (on dénombrait 420 événements au total sur tout le territoire). Pour cela, 25 points lumineux ont été éteints symboliquement au niveau du port d'Aiguelèze et nous avons eu une belle opportunité d'accueillir David Antao, Président de l'Association Photographie Astronomie Montredonnaise (APAM) accompagné de deux membres de l'association. Une quarantaine de participants sont venus découvrir le ciel étoilé. Avec une pédagogie à la portée de tous, nous avons pu voyager en début de soirée la tête dans les étoiles au gré des légendes anciennes. A renouveler...

Article rédigé par la commission communication et les élus en charge de l'éclairage



Achats

Economie

Dans le cadre de sa politique d'achats durables, le conseil municipal a commandé une centaine de verres Eco-cup afin de ne plus acheter des gobelets en plastique jetables. Ils seront utilisés lors des futures manifestations communales.

lavage + réutilisation = suppression du jetable



Sur les événements qui ont choisi ECO-CUP comme partenaire, la quantité de gobelets jetables économisée représente:

- en 2009 130 à 150 tonnes
- en 2010 260 à 280 tonnes
- en 2012 plus de 400 tonnes

Article rédigé par la commission communication

Petit bois

Environnement et territoire

PETIT BOIS D'AIGUELEZE / coupe de bois 7 et 8 novembre

En juillet 2013, la mairie avait demandé un diagnostic du bois d'Aiguelèze au CRPF (Centre Régional de la Protection Forestière) : état des lieux nécessaire, car il a été fait un réel constat de dépérissement des arbres!

Cet état laissait présager la disparition progressive de ce bois mais surtout il y avait mise en danger par chute de branches mortes, voire d'arbres morts. Les arbres à couper ont donc été marqués par la suite par un professionnel.

Lors de la réunion publique du 10 octobre, les riviérois ont pu s'inscrire pour participer à deux jours de coupe. Le principe de cette action était que tout volontaire bénévole pouvait repartir avec un stère de bois.

Le chantier a été sécurisé la veille pour limiter le risque d'accident. Des élus ont encadré l'opération, travaillé aux côtés des services de la mairie et des volontaires. Sur une partie du bois en bordure de la zone de pique nique d'Aiguelèze des arbres ont été coupés, tronçonnés et enlevés.

Ce chantier collectif a permis de faire des économies pour la commune (devis d'un professionnel: 8 200€). Des habitants de Rivières ont pu récupérer du bois de chauffage gratuitement, des livraisons ont aussi été faites chez des personnes âgées. Des élus participant à l'opération ont fait don de leur stère à des personnes repérées par le CCAS.

... Il reste encore du travail sur le site de pique-nique: abattre les acacias qui deviennent dangereux et couper les branches mortes sur des chênes. Il y a aussi pas mal de petites branches qui disparaîtront en broyage, lors du traitement des déchets verts.

Les riverains du bois sont aussi très satisfaits de ne plus craindre l'effondrement d'un arbre sur leur maison !

Actuellement, il est vrai que ce n'est pas très beau !! Mais, cet espace va être replanté l'an prochain comme plusieurs espaces publics de la commune... Pour cela, le vendredi 28 octobre, des élus ont fait le tour de la commune avec Monsieur Campo, de l'association Arbres et Paysages, pour repérer et travailler sur les zones à planter. Replanter avec des espèces d'arbres variées, adaptées au terrain et aux effets du changement climatique... après, il faudra laisser du temps pour la repousse !!!



Article rédigé par le groupe de travail cadre de vie et environnement

Journée de nettoyage

Environnement



Répondant à l'appel pour une action citoyenne concernant le ramassage d'ordures en bordure des chemins, 7 personnes munies de gants, de sacs poubelles se sont retrouvées devant le petit bois d'Aiguelèze.

Il faisait frais ce samedi matin 8 novembre à 9 h du matin, mais, par chance, il faisait beau.

3 équipes pour 3 secteurs : demi-journée de travail

Une vingtaine de sacs poubelles de 50L remplis... et ce n'était qu'une partie de la commune !

Des papiers, des lingettes, des canettes, des bouteilles, des cartons, des panneaux de pub en décomposition. Tri fait dans la mesure du possible, vu également: des chaussures, bidons de pétrole, casseroles, grillage... décharge sauvage.

Il est vrai que Rivières est une commune où il y a beaucoup de passage.

Merci à celles et ceux qui sont venus donner un coup de main.

C'est très agréable de se promener dans un environnement « propre ».

Avec la sensibilisation faite : dans les écoles, dans les journaux (particulièrement sur le suremballage), avec les campagnes faites par Tarn et Dadou (concernant le tri), on peut imaginer qu'à plus ou moins long terme, une évolution va se faire.

Mais, en attendant, nous organiserons de nouvelles journées de nettoyage...

Venez nombreux, nous irons plus vite, nous ciblerons les secteurs les plus « sensibles » !

Vous regrettez d'avoir loupé cette journée, inscrivez vous pour les prochaines sorties découvertes! => **les dates seront inscrites sur le site internet de la mairie, ou envoyées à votre adresse mail (si communiquée à la mairie); elles seront aussi affichées sur le panneau d'affichage de la mairie**

Article rédigé par le Groupe de travail « environnement, cadre de vie »



Déchets verts

Environnement

Trouver une solution pour la gestion des déchets verts !

La Commune de Rivières génère des déchets verts dont elle fait un tas au bord de la voie communale n°1, entre la mairie et le domaine du Cèdre.



Cinq acteurs économiques locaux sont aussi concernés par cette problématique.

Pour **trouver une solution collective pour la gestion de déchets verts**, afin de se mettre en conformité avec la loi (cf Lettre du Préfet du 6 mai 2014) et les enjeux environnementaux, la commune a **organisé le 26 septembre**, avec l'appui du CPIE (Institut Environnement Tarn) une journée visant à faire un « Etat des lieux ».

Le matin, des élus et Pascale Brulet (CPIE) ont visité chaque acteur économique : pépinières Forcadell, camping des pommiers, le golf, domaine du cèdre et les chalets du hameau du Lac.

Chacun a pu exposer, sur son site, sa méthode de travail, les volumes à traiter, les coûts engendrés.

L'après-midi a été consacrée à trouver ensemble des pistes d'action pour permettre de se débarrasser des déchets verts sans nuire à la propreté et à la qualité de notre environnement : broyage, méthanisation



Les acteurs économiques souhaitant participer aux réunions du groupe de travail « environnement, cadre de vie », concernant les déchets verts ont participé à **la première réunion le jeudi 20 novembre** : une solution collective a émergé. Il faut budgétiser l'ensemble, se mettre d'accord sur les parts de chacun, le calendrier, anticiper le travail

engendré... mais ça avance !!



RAPPEL: Interdiction de brûler les déchets verts (taille de haies, tonte,..)

Un arrêté préfectoral interdit formellement aux particuliers de brûler chez soi des déchets verts (assimilés aux déchets ménagers) et cela pour plusieurs raisons :

- **santé publique** : brûler provoque des émissions de particules dangereuses pour la santé.
- **Impact sur la qualité de l'air et notre environnement** : brûler dans son jardin participe à la pollution de l'air. Brûler 50kg de déchets verts émet autant de poussières nocives qu'une voiture diesel qui parcourt 6 000km (sources Ademe) ce qui fait autour de 350 allers/retours à la déchetterie de Gaillac!
- **Nuisances de voisinage** : dans certains quartiers, il devient impossible dès les beaux jours d'étendre son linge à l'extérieur ou d'ouvrir les fenêtres. Brûler apporte à vos voisins des nuisances olfactives.

Ne pas brûler les déchets verts participe au **respect de ses voisins, de son environnement, de sa santé et de la réglementation en vigueur.**

Vos voisins peuvent porter plainte parce que vous brûlez. Et à savoir, la gendarmerie peut vous sanctionner, l'amende peut aller jusqu'à 450€.



L'observatoire régional de l'air en Midi-Pyrénées propose une surveillance, des informations et de pouvoir consulter l'indice de qualité de l'air de la commune.
(<http://www.oramip.org/oramip/index.php>).

La dernière alerte aux particules fines pour Rivières (et tout le Tarn) date de mars 2014. Dans ce cas, il est alors rappeler d'éviter d'allumer des feux d'agrément, de réduire la vitesse des véhicules et l'interdiction de brûler les déchets verts. Pour novembre 2014, cet indice était bon sur Rivières au niveau 3.

Article rédigé par le Groupe de travail « environnement, cadre de vie »

Marché de Rivières

Estivales

Organisé par la municipalité pour la troisième année durant le mois de juillet et août, ce marché a tenu toutes ses promesses malgré une météo plutôt défavorable. La fréquentation a été bonne, les producteurs ont été satisfaits et sont toujours contents de participer à ce rendez-vous estival qu'ils trouvent sympathique et convivial. Il en est de même pour les personnes présentes sur le marché, qui, au cours des discussions, nous disent tout le bien qu'ils pensent de cette manifestation.

Un grand merci à tous ces participants qui font de ce marché une réussite et aux producteurs pour leur implication et fidélité. La municipalité est heureuse de proposer cette activité sur notre commune et fort de ce succès et des nombreux retours positifs, nous réfléchissons d'ores et déjà sur la possibilité d'augmenter le nombre de marchés pour l'été prochain...

Ecole

Enfance

La photographie de classe

A l'école de Rivières, chaque classe fait sa photographie de classe chaque année scolaire.

Le mardi 9 septembre, nous avons fait une photo de toutes les classes de l'école (P.S, M.S, G.S., C.P, C.E.1, C.E.2, C.M). Un photographe vient pour faire les photos.

Nous faisons une photo de toute la classe avec les maîtres ou les maîtresses et les A.T.S.E.M. Il y a une photographie normale puis la photo des grimaces!

Le photographe, nous prend aussi par fratrie ou (et) en individuel.

Jade

Sofball pour les Riviérois

Les élèves de la classe de C.M. de Rivières se sont entraînés pendant 3 à 4 semaines. Puis, le mardi 7 octobre 2014 à 13 h 15 les C.M. se sont rendus à Brens pour la rencontre U.S.E.P. Dans un premier temps, ils ont pique-niqués. Ensuite, ils ont constitué les groupes avec un parent accompagnateur.

Ils jouaient à tour de rôle contre une autre équipe de C.M. D'une autre école.

Ils ont fait environ 5 matchs.

Plus tard, toute la classe de Rivières s'est réunie.

La sortie s'est finie à 15 h 45.

Ils sont rentrés en car puis ils ont goûté.

C'est ainsi que s'achève la journée de Sofball.

Nathan

Les séances de basket

Le mardi 18 novembre 2014 à la salle des fêtes nous avons rencontré Lionel pour la première fois. C'est un professeur de basket à Lagrave qui est venu nous apprendre le basket. Il nous a appris à dribbler en avant, en arrière; avec la main gauche, avec la main droite, avec les deux mains; en courant, en marchant; à faire des passes en deux pas, en cinq passes et même un jeu avec des gendarmes et un diamant, qui était le ballon...Les coffres fort étaient situés derrière les plots.

Lionel vient tous les mardis pendant six semaines, donc nous avons assez de temps pour apprendre les tirs, les passes, les reprises, les dribles, les fautes et plein d'autres choses encore.

Mais quand Lionel reviendra nous le ferons dehors parce que nous avons des paniers de basket. En attendant comme il ne fait pas beau, nous l'avons fait dedans.

Nous le revoyons mardi prochain. Que va faire la classe de CM1-CM2 mardi prochain? Peut-être vont-ils apprendre les tirs...Dans tous les cas, ça nous plaît bien !

Paul et Diego

Accueil périscolaire (ALAE)

Enfance

Qu'est ce qu'un ALAE ?

C' est un Accueil de Loisirs Associé à l'École qui fonctionne le matin, le midi et le Soir.

Une équipe d'animateurs diplômés encadre les enfants. La directrice et son équipe élabore un Projet Pédagogique en début d'année afin de proposer un accueil de qualité aux « petits riviérois ».



L'EQUIPE DE L'A.L.A.E



En cette rentrée de septembre 2014, les enfants ont retrouvé une équipe dynamique, avec de nombreux projets. Le thème de cette année est **NATURE et EVASION**. L'ALAE a élaboré son nouveau Projet Pédagogique en organisant les différents temps d'accueil des enfants. Le Projet Pédagogique est à la disposition des parents au bureau de l'ALAE.

La réforme des nouveaux rythmes scolaires se poursuit. Dans notre commune les enfants participent aux **Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)** les lundis, mardis et jeudis de 16h à 17h. Les enfants, toujours plus nombreux, sont répartis par tranche d'âge en groupe.

Les P'tits mousses (3 à 5 ans)

Les crabes, les oursins, les hippocampes

	LUNDI	MARDI	JEUDI
CREATIF			
EXPRESSION			
JEUX			

Les Matelots (6 à 11 ans)

Les Pirates, les Pêcheurs, les Marins

	LUNDI	MARDI	JEUDI
CREATIF			
EXPRESSION			
JEUX			

Le temps du midi reste un temps important pour l'équipe. Les 96 enfants accueillis sont répartis en deux services afin de limiter le bruit et de favoriser l'attention que l'on porte aux enfants. Les notions de partage, d'autonomie, de découverte des goûts retiennent toute l'attention de l'équipe. Le repas est un moment très important, et l'après repas également. Des temps de repos sont organisés: sieste pour les petites sections, temps de repos pour les moyennes sections, temps calme pour les grandes sections et temps de relaxation pour les enfants du primaire qui le souhaitent.

Afin de pérenniser le projet global de l'école une rencontre est prévue avec l'Association des Parents d'Elèves ainsi que la Directrice de l'Ecole début décembre.

Nous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année à tous nos « petits Riviérois » et à leurs familles.

Article rédigé par l'équipe de l'ALAE

Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver les menus de la cantine tous les jours via le site internet : <http://mairie-rivieres.com/menu-cantine/>

Recensement

Jeunesse



RECENSEMENT
de la population 2015

Rivières du 15 janvier au 14 février 2015.

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : **www.le-recensement-et-moi.fr** et cliquez sur « **Le recensement en ligne, c'est ici** ».

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Courrier des lecteurs

communication



Coup de cœur : extrait du livre « La grande vie » de Christian Bobin

«Je pense à tes yeux, petit chat. Qui donc allume les yeux des bêtes et les fait aussi purs ? Tes yeux étaient deux vitres derrière lesquelles un ange délinquant me dévisageait en silence»
«les animaux sont des théologiens muets . Leurs nerfs sont les cordes du ciel »

PS :le Code Civil vient enfin de reconnaître les animaux comme des "êtres vivants doués de sensibilité" L-H

Etonnant, le vendredi soir du festival « baignade interdite » : 22h, lumières éteintes, calée dans un transat au bord du Tarn, avec mes 3 couches de polaire, j'ai vu la 1ère projection. C'était un film d'archives, en noir et blanc : vie et création musicale d'un artiste. Un régal : bien filmé et belle musique.

Le samedi soir à l'intérieur de l'ancien bassin rond de la piscine, j'ai adoré le Rebetiko (musique grecque des années 20), haut de gamme....de bons professionnels : instrumentistes-instruments traditionnels- et chanteurs. Il faisait beau, bonne ambiance, très agréable ! LN

Merci pour ce bulletin, qui me permet de voir les actualités sur la commune et de me rendre mieux compte de ce qui évolue ! SG



Festival "baignade interdite" en photo

Vie associative - événement



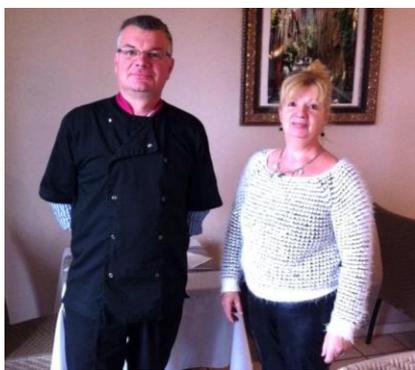
Cinéma en plein air au bord du Tarn...



Nouveau restaurant au Cèdre

Vie économique

Bonne nouvelle au Domaine du Cèdre !!!!!



Originaires de Touraine et installés dans le Tarn depuis près de 20 ans Sylvette et Philippe sont heureux d'apporter leur bonne humeur et dynamisme au domaine du Cèdre.

Installés dans les lieux en juillet 2014, ils sont les nouveaux propriétaires du restaurant « LE CEDRE ». Ils vous y accueillent toujours avec le sourire et vous font profiter de leur savoir-faire : la cuisine traditionnelle française avec une préférence pour les produits frais et locaux.

Le service est confié à madame alors que monsieur joue du piano (et de la clochette... il faut y aller pour comprendre).

LE CEDRE c'est aussi une terrasse partiellement couverte au bord de la piscine, et une salle climatisée (en ce moment elle est plutôt chauffée ☺)



Prochain évènement : réveillon de la Saint Sylvestre avec possibilité d'hébergement et de brunch pour le lendemain. Pensez à réserver au **numéro ci-dessous**.

Infos pratiques :

Le restaurant du Domaine du Cèdre est ouvert à tous et toute l'année. Repas de groupe, Réunions de travail (salle de réunion équipée), Fêtes de famille, Soirées privées.

Réservations au : **05 63 40 96 98**

Site internet : www.domaineducedre.fr

On a retrouvé la brioche perdue...



... dessert testé et approuvé!

Sylvette, Philippe et commission communication mairie

DOUMIA, épicerie fine exotique

Vie économique

Après de bonnes études de géographie à l'Université du Mirail, Balkissa Midou s'est installée à Rivières avec son compagnon Jean Daniel Brisebois et sa fille. Ensemble, ils ont créé le 20 juin dernier "Dounia épicerie du monde": une épicerie fine exotique à Gaillac (24 rue des Frères-Delga). Etant originaire du Niger, Balkissa a voulu partager sa culture en baptisant l'épicerie "Dounia" qui veut dire monde en Haoussa.



Elle vous accueille du **mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00**.

Vous y trouverez des spécialités de l'Afrique (l'atieké, banane plantain, manioc, igname, mangue, papaye, farine...), de l'Asie (feuilles de rizKumquat, combava,...), des Antilles (chayotte, punch, christophine,...) et du Maghreb (pate à Tajine, harissa, différentes semoules,...). On y trouve une large gamme d'épices de tout horizon, environ 200 variétés: piment d'Espelette, sels, fleur de sel, herbe de provence, poivre noir, vert, rouge, mélanges d'épices... On y trouve aussi des idées et coffrets cadeaux originaux, des bières africaines comme la flag, la castel beer, asiatique comme la Kirin, belge (kwak, wetmall,...).

Pour compléter la découverte des saveurs, **Dounia propose aussi des cours de cuisine exotique!** Cela se passe à la Halle aux Terroirs à Gaillac une fois par mois. Le prochain cours de cuisine est prévu pour le samedi 13 décembre de 16h30 à 18h30.

Le service traiteur est aussi proposé pour l'organisation de vos repas de famille, baptême, mariage, repas d'affaire, etc...

"Nous avons installé Dounia rue des frère Delga à Gaillac pour promouvoir le commerce de proximité qui tend à disparaître et pour partager la culture des saveurs dans le Tarn qui est ma région d'adoption depuis plus de dix ans!"

Balkissa Mildou et Jean Daniel Brisebois

Maisons Naturelles

Vie économique



Rivières accueille une nouvelle entreprise qui propose la vente de matériaux écologiques pour les travaux de la maison: isolation, peinture, traitement du bois, enduits, chauffage, revêtements sols et murs, outillage, etc...

"Faire le choix d'utiliser des **produits écologiques** pour l'habitat c'est se protéger des pollutions domestiques, c'est réaliser des **économies d'énergie** mais c'est aussi et surtout protéger l'avenir de nos enfants."

MAISONS NATURELLES
Lieu-dit Caytivel, 81600 RIVIERES
Tél. :05.67 67 31 37
contact@maisonsnaturelles.fr

Association de Gym

Vie associative

C'est reparti pour une année de gym à Rivières !



Plusieurs cours sont proposés:

- lundi à 20h30 : gym douce avec M. Pottier
- mardi à 14h00 : pilates suivi du yoga à 15h00 avec Marion
- mercredi à 20h30 gym avec Marion

N'hésitez pas à nous rejoindre, même en cours d'année (tarifs dégressifs) !!!!!



Tel : 05.63.41.79.49 (Françoise Bailly) et 05.63.41.72.24 (Martine Maignal)

APE (Association des Parents d'Elèves)

Vie associative

L'APE, Association des Parents d'Elèves, existe grâce à un bureau élu chaque début d'année scolaire. Cette année, le bureau se compose de la présidente Eugénie Maamour, de la trésorière Anne Hélène Corgne et de la secrétaire Marie Reolid.

Mais avant tout, l'APE existe grâce à chaque parent volontaire prêt à donner un peu de son temps pour aider l'école à concrétiser ses projets éducatifs et améliorer le quotidien des enfants.

Concrètement, elle organise des manifestations (loto, bourse aux jouets, kermesse...), et diverses ventes (sapins, produits pour le jardin...) dans l'unique but de participer au financement des activités pédagogiques (sorties au cinéma, projet jardinage, spectacle de Noël, voyage des CM...), ou du renouvellement du matériel scolaire (dictionnaires...).

Malgré son rôle clé dans les différents projets de l'école, l'APE ne compte qu'une petite dizaine de membres, et sans ces quelques parents, elle n'existerait plus. Pourtant il suffit de peu pour que ça fonctionne: UN PEU DE VOTRE TEMPS POUR VOS ENFANTS.

Il y a 3 moments clés où l'APE a besoin de vous: novembre/décembre pour le loto, février/mars pour la bourse aux jouets, mai/juin pour la kermesse.

N'hésitez pas, parlez en à l'école ou par mail à aperivieres@gmail.com.

Le loto étant fraîchement passé, les membres du bureau en profitent pour remercier chaleureusement chaque bénévole pour son aide précieuse! La soirée a été un succès et c'est grâce à votre temps (avant, pendant ou après), vos dons de lots, vos gâteaux et crêpes...! Un grand merci!



Loto du 28 novembre 2014



Eugénie Maamour - Café accueil de la rentrée le 2 septembre



Chaîne de l'espoir

Vie associative

L'amour est comme une fleur, on la découvre, on la cueille, on la soigne, et un jour elle s'ouvre pour nous offrir ses couleurs et ses parfums. Le 5 octobre jour de la sainte Fleur, avec l'équipe de la Chaîne de l'Espoir nous sommes allés cueillir la nôtre à l'aéroport de Toulouse ...elle se pré-nome **Garandiki**, arrive du Congo-Brazzaville. Elle est venue se faire opérer en France pour une grave pathologie cardiaque grâce à la Chaîne de l'Espoir car il n'existe pas dans son pays les moyens de la soigner.

Elle est fatiguée, perdue, angoissée et déracinée de son milieu familial et culturel, mais avec beaucoup d'amours et de réconfort elle commence à s'ouvrir à nous.

Nous décidons de la scolariser à l'école de Rivières où elle est accueillie chaleureusement par Mme Coralie Boissonnade et M. Thierry Gandrillon.

Garandiki très timide s'est bien intégrée grâce à ses petits amis et au personnel de l'école. Mais tout ceci ne suffit pas pour que notre fleur s'épanouisse !

Le 25 novembre elle se fait opérer à l'hôpital des enfants de Purpan Toulouse. Après quelques jours d'hospitalisation tout va bien pour Garandiki son opération est une réussite ! Nous rentrons à la maison pour sa convalescence.

On constate le changement spectaculaire qui se produit une fois que l'enfant est opéré.



Maigre et souvent prostré à son arrivée, l'enfant prend très rapidement du poids, des forces et sa vitalité fait plaisir à voir. Il devient un enfant comme les autres. Dans quelques semaines elle va repartir pleine de vie retrouver son jardin composé de ses parents, ses frères et soeurs et ses amis.

Garandiki a été de passage dans notre vie...on ne l'oubliera pas
Nous remercions Monsieur le Maire, la municipalité de Rivières tout le personnel de l'école ainsi que tous ceux qui nous ont apporté leur soutien pour cette belle aventure.

Si vous voulez suivre la Chaîne de l'Espoir voici son lien :

<http://www.chainedelespoir.org/>

Article rédigé par Françoise et Guy Chopo



Portrait

hommage

Hommage d'Henriette **POUJADE** et de sa fille Michèle, à Pierre **MANAVIT**

Nous, on l'appelait Pierrot. Il est né en avril 1925 à La Pougetterie. La ferme de ses parents était au lieu-dit « Caillalet ». La maison était au bord du Tarn au coin de la rue qui s'appelle maintenant « rue du pigeonier ». De la propriété, il reste : un grand hangar en briques et le pigeonier en bordure du Tarn, où il y avait la cave à vin.

Quand son père est mort, Pierrot avait 13 ans : il s'est retrouvé avec sa grand-mère Baptistine, sa mère Henriette et sa sœur Simone, qui avait 2 ans de plus que lui. Alors, c'est lui qui s'est occupé de la propriété. A cette époque, il cultivait la vigne. Le vin était vendu aux négociants et partait à Bordeaux pour compléter le vin du bordelais!

La ferme produisait aussi du melon ; Pierrot avec son vélo, sa remorque pleine de melons allait les vendre au marché d'Albi, au pied de la cathédrale, le mardi et le samedi matin. Il faisait 2 voyages le même jour, si nécessaire! Faire la moisson, tuer le cochon, les oies, les canards, étaient des occasions pour le hameau de s'entraider et de faire la fête.

Vers 1970, cette ferme avait besoin de grosses réparations ; elle a été démolie. Pierre et sa sœur Simone ont alors acheté la maison qui est à l'entrée de la Pougetterie au 1, rue des Vieilles Ecoles. Plus tard, les vignes ont été arrachées pour semer du maïs. Comme disait Pierrot, « ils » nous ont dit que ça ferait moins de travail, mais mettre et enlever les tuyaux d'arrosage, ça donne bien de la peine!

C'était un homme gentil, serviable, dévoué. Il y avait toujours beaucoup de monde qui passait chez lui. A chaque visite, on avait droit selon l'heure : au chocolat, à l'apéritif avec les gâteaux salés. Quelquefois aussi, il racontait une histoire, car il avait une mémoire phénoménale des lieux, des noms, des années. Il se mettait alors à parler en occitan, c'était encore plus savoureux et drôle.

Dans les années 1948, avant le barrage, Pierrot traversait le Tarn avec sa barque pour aller voir sa famille à Bonnefil.



Pierrot a beaucoup travaillé. Sa vie, c'était le travail de la terre. Il n'aimait pas partir. Il racontait : « Un jour, je suis allé à Rodez ; il me tardait de rentrer pour retrouver mon tracteur. »

Les dernières années, après la mort de Simone, quand, à l'évidence, il ne pouvait plus monter sur son tracteur, sa vie, pour lui, n'avait plus de sens.

Pierrot est mort en septembre 2014 au terme d'un séjour de quelques mois à la maison de retraite de Lagrave.

Propos recueillis le 10 novembre 2014 par Hélène Commenge

"Pierre, cet hommage va peut-être heurter votre modestie ; maintenant que vous avez rejoint les étoiles, n'en prenez pas ombrage !"

Créativité

Meuble cadastre Riviérois

Fin 2013, la rénovation de la mairie de Rivières laisse place aux projets d'ameublement. La municipalité possède de nombreuses cartographies (cadastre, zonage, PLU,...) consultables, mais rangées dans un livre aux dimensions monstrueuses et donc difficile de manipulation. Le projet d'investir dans un meuble cadastre est donc rapidement validé.

Après avoir démarché quelques entreprises de fournitures de collectivité le bilan est mitigé, les meubles proposés sont onéreux et esthétiquement ne correspondent pas forcément aux attentes des élus...

Christophe Hérin, le Maire, lance alors l'idée innovante de faire fabriquer le meuble « sur mesure » par deux jeunes de la commune actuellement en formation professionnelle des métiers du bois à Revel. L'ancienne équipe municipale n'hésite pas une seconde et la commande est passée.

Gaël Brisset et Mathieu Bouat relèvent immédiatement le défi et travaillent de longues heures sur la conception du meuble puis sur sa création avec l'appui logistique et technique d'une entreprise de charpente couverture de la commune.



M et Mme Héral apprenant l'action des jeunes en cours, proposent immédiatement de faire faire une plaque pour immortaliser la démarche et permettre aux créateurs de signer leur œuvre.

Début septembre, le meuble est livré à la mairie. La qualité du travail est là, le meuble répond à toutes les attentes, il est magnifique.

Le 3 octobre dernier, en début de séance du conseil municipal, les deux jeunes sont venus se présenter aux élus, parler de leur travail et placer la plaque offerte. L'expérience pour les jeunes semble être une réussite et leur talent promet de bonnes choses à venir. Merci à eux.

Article rédigé par la commission communication

Commémoration

Événement

Commémoration du 11 novembre : un partage intergénérationnel de l'Histoire à Rivières

« L'armistice de 1918, signé le 11 novembre 1918 à 5h15, marque la fin des combats de la première Guerre Mondiale (1914-1918), la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne, mais il ne s'agit pas d'une capitulation au sens propre.

Le cessez-le-feu est effectif à onze heures, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons annonçant la fin d'une guerre qui a fait plus de 8 millions de morts, d'invalides et de



mutilés... » (sources Wikipédia)

Quasiment à la même heure à Rivières, le **12 novembre 2014** soit un siècle après le début de la première guerre mondiale, se sont réunis autour du monument aux morts les anciens combattants, la croix rouge, des riviérois et la classe de CM1-CM2 de l'école de Rivières pour une commémoration de l'armistice.

Avec un temps automnal doux, la cérémonie s'est vite remplie d'émotions et de souvenirs. Les enfants ont vraiment été à la hauteur de cet événement. Leur investissement, leur sérieux, leurs prestations de récitations et le chant de la Marseillaise ont été très remarquables, appréciés et applaudis par leurs aînés. Ces aînés qui n'hésitent pas à leur transmettre admirablement leurs histoires.



Vie pratique et Vivre ensemble

Informations

- **Enquête publique** pour le plan de prévention des risques inondations (PPRI) est en cours jusqu'au 6 janvier. N'hésitez pas à venir consulter!
- **Transport à la demande**

Un service de transport à la demande, organisé par Tarn et Dadou et la mairie de Rivières, se mettra en place courant 2015.

Les personnes le souhaitant pourront bénéficier de ce transport, gratuitement, le vendredi matin pour aller à Gaillac. Le départ sera à 9h et le retour à 12h. Les personnes intéressées devront appeler un numéro la veille pour signaler leur demande.

Une autre demi-journée est à l'étude. Les arrêts restent à définir et vous seront communiqués ultérieurement ainsi que le numéro d'appel.

- **Share voisins: consommons autrement!**



On a tous des objets qui traînent chez nous dont on ne se sert pas tous les jours. Et on a tous aussi des objets qui nous manquent mais que l'on n'achète pas.

Partant de ce constat, Laetitia et Kevin ont décidé de lancer [Share Voisins](#), une plateforme d'échange nationale d'objets entre

voisins. Le procédé est simple, il suffit d'indiquer les objets que vous êtes prêt à prêter à vos voisins et, ces mêmes voisins prennent contact avec vous.

C'est un moyen économique (c'est gratuit) de consommer sans gaspiller, mais aussi de rencontrer ces personnes que vous croisez tous les jours sans même connaître leur nom.

www.sharevoisins.fr

• **ALBIcyclette dans le Tarn - événement**

Rivières est une commune située dans un rayon de 20 km d'Albi, et la fédération internationale du cyclotourisme dans le cadre de sa 77ème manifestation, sollicite toutes les personnes qui pourraient proposer un hébergement dans ce rayon.

Ils sont 2000 environ à souhaiter passer une semaine au contact de la population locale. Vous aimez les contacts et vous avez un hébergement disponible (maison, appartement, studio, chambre....) que vous pouvez mettre à la disposition de cyclotouristes pendant la semaine du 1 au 9 août 2015.

Alors, n'hésitez pas, remplissez le formulaire d'hébergement que vous pouvez télécharger sur le site internet <http://sf2015.ffct.org>.



Rédigé par la commission communication

Devinette !

jeux

A quel animal vous fait penser le découpage de la commune de Rivières?

Réponses à envoyer par mail :
rivieres.mairie@wanadoo.fr
ou sur papier libre à la mairie!



Contacts Mairie:

- **site:** **www.mairie-rivieres.com**
(retrouvez toutes les informations pratiques)
- **@:** **rivieres.mairie@wanadoo.fr**
- Tél.: **05 63 41 72 65**
- Fax: 05 63 81 57 87

Vœux

L'équipe municipale, agents et élus, vous souhaitent de passer de joyeuses fêtes!



Rendez-vous le 10 janvier à 11h pour les vœux de M le Maire!

Message...

Depuis toujours, vos élus sont ouverts aux débats et à l'écoute de la critique, s'ils permettent d'être constructifs pour tous. Il faut que tous les avis puissent s'exprimer, il en va de la vie démocratique de la Cité. Vos avis sont précieux et des espaces dédiés sont ouverts pour cela.

Maïs, lorsque cette critique refuse l'invitation qui lui a été faite de venir travailler avec nous dans l'intérêt communal, lorsque cette critique s'obstine à ne pas respecter les personnes, lorsque cette critique tente de propager des mensonges dans son seul propre intérêt d'exister, alors nous vous garantissons que les élus feront tout leur possible pour protéger la commune de ces tentatives délétères et dégradantes du point de vue humain et social.

Les élus du conseil Municipal